



# URBA 8

## LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE



AMIÉNOIS PONTIEUX MARQUENTERRE  
ARTOIS  
BOULONNAIS  
FLANDRE DUNKERQUE  
LILLE PÉVÈLE CAREMBAULT  
PAYS DE SAINT-OMER  
SAMBRE AVESNOIS HAINAUT THIÉRACHE  
VALLÉES DE L'OISE

UNE EXPERTISE COLLABORATIVE INTERTERRITORIALES  
POUR UN AVENIR RÉGIONAL DURABLE

# DES AGENCES AGILES, INNOVANTES ET RÉACTIVES

Les agences d'urbanisme sont des structures **flexibles et réactives, facilitatrices** des coopérations territoriales. **Basées sur le partenariat**, elles ont évolué au cours des 50 dernières années pour anticiper les changements liés à la décentralisation et aux politiques d'aménagement du territoire. Leur rôle consiste à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de **politiques urbaines durables**.

Ces agences regroupent des **compétences et expertises multidisciplinaires** issus de divers domaines tels que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement, la mobilité, l'économie, la communication, la sociologie...

Elles facilitent la **collaboration entre les acteurs locaux, publics et privés**, afin de concevoir des stratégies cohérentes pour le développement territorial.

En analysant les **dynamiques** démographiques, économiques, environnementales et sociales, l'ingénierie des agences d'urbanisme fournit des outils et des recommandations aux décideurs publics pour un aménagement du territoire équilibré, répondant aux **besoins présents, futurs de la population et des acteurs locaux**.

Elles encouragent une **approche collaborative et innovante** pour façonner un avenir urbain et régional durable. Ces agences unissent leurs compétences pour relever collectivement les **défis spécifiques des Hauts-de-France**.

## PLUS DE 50 ANS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

**1967**

Création des agences d'urbanisme, avec la Loi d'Orientation Foncière de 1967, mise en œuvre par le Code de l'urbanisme

**1972**

Création de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque

**1974**

Création de l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer et de l'Agence de développement et d'urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

**1980**

Création de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) pour représenter les intérêts des agences et favoriser les échanges



**2005**

Création de l'Agence d'urbanisme de l'Artois et de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois

**1993**

Création de Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale

**1990**

Création de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

**1989**

Création de l'Agence d'urbanisme et de développement de Vallées de l'Oise

**1982**

Lois de décentralisation. Les agences d'urbanisme accompagnent les évolutions territoriales

**2014**

Loi Accès au Logement et pour un Urbanisme Renoué (Alur). Elle modifie le code de l'urbanisme en élargissant les missions des agences d'urbanisme

**2015**

Loi NOTRe : L'élément déclencheur la création de la région Hauts-de-France et de la réflexion d'un réseau URBA8. Bien avant la création du réseau, certaines agences collaborent déjà ensemble

**2016**

Création du réseau URBA8, réseau des 8 agences des Hauts-de-France

**2021**

Loi Climat et Résilience. Elle vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises, thématique pleinement travaillée par les agences

# 5 SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES

## #1 DES SYNERGIES PARTENARIALES

Grâce à son positionnement partenarial et sa neutralité, le réseau est un facilitateur de coopération et de dialogue interterritorial permettant d'accélérer les projets des collectivités et de l'ensemble des acteurs locaux.

## #5 UNE VISION GLOBALE À TOUTES LES ÉCHELLES

Le réseau encourage une réflexion commune sur les enjeux urbains majeurs des Hauts-de-France. En partageant les analyses et perspectives de chaque agence, il contribue à une vision globale du développement urbain dans la région.

## #2 UN ANCRAGE TERRITORIAL

La connaissance territoriale fine, objective et au plus proche des questionnements constitue une aide à la décision pour les élus. Sur la base de réflexions stratégiques et opérationnelles, les agences participent activement à l'animation territoriale, au débat public, à l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques.

## #3 UNE EFFICACITÉ DANS LES ACTIONS

Par leur taille et leur statut associatif, les agences ont un fonctionnement souple, favorisant le travail en transversalité et la réactivité. Le réseau mutualise les ressources (données, outils, compétences) pour renforcer l'efficacité collective, répondre de manière optimale aux besoins diversifiés des territoires des Hauts-de-France et maximiser l'impact de leurs actions.

## #4 UNE EXPERTISE CONSOLIDÉE

Le réseau met l'intelligence collective au cœur de sa démarche, en mobilisant les savoirs et compétences des équipes pluridisciplinaires de chaque agence : urbanistes, géographes, architectes, sociologues, géomaticiens, communicants, etc. Cette synergie et complémentarité des expertises engendre des solutions innovantes adaptées aux défis des territoires.

## UN ÉCOSYSTEME ENGAGÉ



**8** AGENCES  
D'URBANISME



**1 595**  
COMMUNES



**13 563 KM<sup>2</sup>**  
DE TERRITOIRE

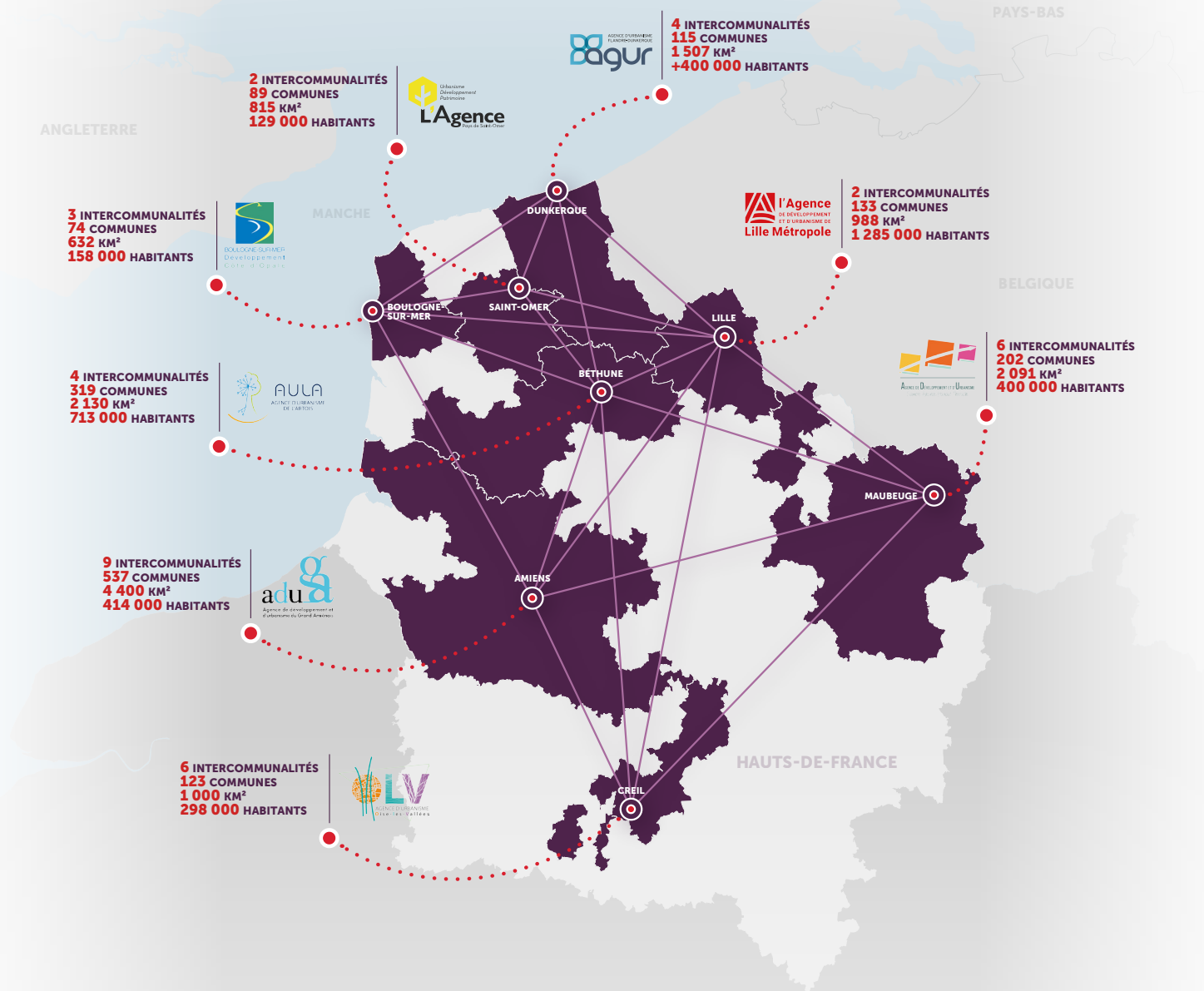


**+ 200**  
EXPERTS  
DES TERRITOIRES



**+ 3 700 000**  
HABITANTS





## LE RESEAU DES 8 AGENCES D'URBANISME DES HAUTS-DE-FRANCE

**Agence de développement et d'urbanisme Sambre-Avesnois-Hainaut Thiérache (ADUS)**

Président : Bernard Baudoux  
 Directeur : Dany Farhi  
 Site web : [www.adus.fr](http://www.adus.fr)  
 Mail : [adus@adus.fr](mailto:adus@adus.fr)  
 Téléphone : 03.27.53.01.23

**Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)**

Président : Pascal Riffart  
 Directeur : Jérôme Grange  
 Site web : [www.aduga.org](http://www.aduga.org)  
 Mail : [contact@aduga.org](mailto:contact@aduga.org)  
 Téléphone : 03.22.22.31.65

**Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)**

Président : Francis Vercamer  
 Directeur : Didier Decoupigny  
 Site web : [www.adu-lille-metropole.org](http://www.adu-lille-metropole.org)  
 Mail : [agence@adu-lille-metropole.org](mailto:agence@adu-lille-metropole.org)  
 Téléphone : 03.20.63.33.50

**Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)**

Président : Bernard Weisbecker  
 Directeur : Franck Mérelle  
 Site web : [www.agur-dunkerque.org](http://www.agur-dunkerque.org)  
 Mail : [agur@agur-dunkerque.org](mailto:agur@agur-dunkerque.org)  
 Téléphone : 03.28.58.06.30

**Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA)**

Présidente : Corinne Laversin  
 Directrice : Carole Bogaert  
 Site web : [www.aulartois.fr](http://www.aulartois.fr)  
 Mail : [contact@aulartois.fr](mailto:contact@aulartois.fr)  
 Téléphone : 03.21.56.11.42

**Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale (BDCO)**

Président : Frédéric Cuvillier  
 Directeur : Olivier Delbecq  
 Site web : [www.boulogne-developpement.com](http://www.boulogne-developpement.com)  
 Mail : [bdco@boulogne-developpement.com](mailto:bdco@boulogne-developpement.com)  
 Téléphone : 03.21.99.44.50

**Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer (L'Agence)**

Président : Joël Duquenoy  
 Directeur : Christophe Molin  
 Site web : [www.aud-stomer.fr](http://www.aud-stomer.fr)  
 Mail : [accueil@aud-stomer.fr](mailto:accueil@aud-stomer.fr)  
 Téléphone : 03.21.38.01.62

**Agence d'urbanisme et de développement des Vallées de l'Oise (OLV)**

Présidents : Sophie Dhoury-Lehner / Philippe Marini  
 Directrice : Pascale Poupinot  
 Site web : [www.oiselavallee.org](http://www.oiselavallee.org)  
 Mail : [information@oiselavallee.org](mailto:information@oiselavallee.org)  
 Téléphone : 03.44.28.58.58